|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | DG COMMERCE C.1 |
| Numéro de poste Sysper: | 444513 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Cristina MIRANDA GOZALVEZ  4ème trimestre 2024  2 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Angola |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 25-02-2025 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

Ce poste, situé dans la délégation de l’Union éuropéenne en Angola, est rattaché administrativement à l’unité C.1 «Afrique, Caraïbes et Pacifique, pays et territoires d’outre-mer» de la DG TRADE.

La DG TRADE a pour mission de mener la politique commerciale de l’UE, l’une des compétences exclusives de l’UE. La politique commerciale joue un rôle essentiel dans la politique étrangère pour créer de la croissance et des emplois, alors que l’UE s’efforce de relever les défis de la mondialisation. Nous sommes une unité amicale et laborieuse, dans un domaine de travail très intéressant et difficile. L’unité est chargée des relations commerciales avec les pays et régions d’Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), ainsi qu’avec les pays et territoires d’outre-mer. Nous négocions, mettons en œuvre et suivons les accords de partenariat économique (APE) et contribuons à la définition globale des politiques dans les domaines liés aux APE et à la coopération commerciale avec ces régions. L’unité propose un environnement de travail proche, convivial et stimulant et se compose d’une équipe dynamique et motivée de 13 personnes au siège et de 25 dans les délégations de l’UE. Elle est bien équilibrée en termes d’origine géographique et l’intégration des nouveaux membres du personnel s’est toujours produite très rapidement et efficacement.

**Présentation du poste (nous proposons)**

Nous proposons un poste très intéressant de gestionnaire des affaires commerciales, chargé de gérer les activités de la délégation en matière de commerce et d’investissement avec l’Angola.

Sous l’autorité du chef de délégation et en étroite coordination avec le siège de la DG TRADE, l’objectif principal du collègue sera de :

— Suivre et analyser l’évolution du commerce, des investissements et de l’économie dans les relations entre l’UE et l’Angola.

— Soutenir la mise en œuvre de l’accord de facilitation des investissements durables (Sustainable Investment Facilitation Agreement, SIFA) entre l’UE et l’Angola,

— Suivre le processus d’adhésion de l’Angola à l’accord de partenariat économique (Southern African Development Community, SADC),

— Établir les relations de travail nécessaires avec les autorités nationales compétentes, les représentants du secteur privé et les organisations professionnelles. Établir des contacts de travail étroits avec les représentants des États membres de l’UE et les milieux d’affaires de l’UE en Angola,

— Suivre de près et contribuer à la programmation de la coopération au développement liée au développement du commerce/du secteur privé dans la région.

— Assurer un suivi et faire régulièrement rapport au siège sur toutes les questions commerciales.

— Contribuer à des revues de presse/de presse régulières. Fournir, sur demande, des notes d’information, des projets de discours, des déclarations, des communiqués de presse, des publications sur les médias sociaux et des articles concernant le domaine attribué.

— Apporter un soutien à l’organisation des forums d’affaires UE-Angola et d’autres événements pertinents afin de promouvoir le commerce et les investissements entre l’UE et l’Angola;

— Conseiller et soutenir le chef de délégation, la section politique et la section «Coopération» sur les questions commerciales, en particulier en ce qui concerne le dialogue politique régulier et les dialogues stratégiques pertinents.

La date indicative de prise de fonctions à confirmer, mais pas avant le 01.06.2024.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Le candidat retenu devra avoir une expérience en matière de relations internationales, de préférence avec des connaissances et une expérience en matière de politiques en matière de commerce et d’investissement. Une expérience antérieure dans les négociations et la mise en œuvre d’accords commerciaux sera un atout. L’expérience acquise dans le domaine de la coopération au développement est également saluée. Parmi les autres exigences importantes figurent de bonnes capacités de communication orale et écrite en anglais, ainsi qu’un sens de l’initiative et des responsabilités. La connaissance du portugais serait souhaitable.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)